

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 579

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**« Chapitre II *bis*

« Renouveler la confiance dans l'école en assurant le bien-être des élèves

« Art. XX

« À titre expérimental, pour une durée de deux ans, le Gouvernement peut, dans les établissements qu'il choisit, encourager des rénovations des cours de récréation sans artificialisation des sols. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'artificialisation des sols est de façon générale un fléau pour les écosystèmes. Les sols imperméables conduisent au ruissellement des eaux de surface, accentuant l'érosion, empêchant la reconstitution des nappes phréatiques, et, en cas de fortes pluies conduisant à la création de véritables torrents emportant tout sur leur passage.

Trop souvent, les cours de récréation des établissements scolaires participent grandement à cette artificialisation. Par commodité, les sols sont goudronnés ou bétonnés, réduisant les espaces verts à portion congrue. Si les espaces de passages doivent être protégés contre le piétinement de centaines de personnes au quotidien, il ne semble pas utile pour autant de goudronner la totalité de l'ensemble des cours de récréation. Pour des raisons écologiques d'abord, car les villes manquent souvent d'espace verts pour respirer, et abaisser la température en été. Les cours pourraient avoir des espaces de biodiversité.

Pour des raisons éducatives ensuite, il serait utile de ne pas artificialiser les cours de récréation, car les enfants sont d'ores et déjà coupés de la nature. Les arbres n'existent qu'entourés de goudron, ce qui a souvent l'inconvénient de rendre les cours invivables en cas de forte chaleur du fait de l'absence d'ombre. Quand le temps est clément, les élèves qui voudraient se reposer n'ont d'autre choix que de s'allonger sur du goudron. Aussi, cet amendement propose d'expérimenter des cours de récréation qui ne soient pas entièrement artificialisés.